

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD
Entre-Deux - Saint-Joseph - Saint-Philippe - Le Tampon

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU JEUDI 18 DECEMBRE 2014**

AFFAIRE N°01

**Approbation du Procès-verbal de la séance
du Conseil communautaire du 19 novembre 2014**

L'an deux mille quatorze, le jeudi dix-huit du mois de décembre à quatorze heures en application des articles L.2121-7, L.2121-8 et L. 5211-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), se sont réunis dans la salle de réunion du conseil sise au Tampon, 16 rue d'Espagne, les membres du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Sud sous la présidence de Monsieur André THIEN AH KOON.

ETAIENT PRESENTS

NOTA

Nombre de conseillers en
exercice : 48

Présents : 27
Absents représentés : 15
Absents : 06

GROSSET PARIS Isabelle	THIEN AH KOON André	RIVIERE Marie France
MUSSARD Rose Andrée	MONDON Laurence	PAYET Bernard
LEJOYEUX Marie-Andrée	CLAIN José	SELLIER Jessica
LANDRY Christian	ROBERT Pierre	HOARAU Emmanuelle
VIENNE Raymonde	FRUTEAU-BOYER Jacqueline	MOREL Rito
YEBO Henri-Claude	MAUNIER Daniel	
HUET Henri-Claude	GAUVIN Solène	
LEBON Marie Jo	DIJOUX RIVIERE Mimose	
RIVIERE François	GASTRIN Albert	
MALET Harry	DEURVEILHER-PAYET Marie Noëlle	
TURPIN Clarita	PAYET José	

ABSENT

Monsieur Harry MUSSARD, Monsieur Alin GUEZELLO, Monsieur Olivier RIVIERE, Monsieur Jacques HOARAU, Monsieur Jean-Jacques VLODY, Madame Colette FONTAINE

REPRESENTE(E)S -PROCURATION

Monsieur Bachil VALY, Monsieur André DUPREY, Monsieur Patrick LEBRETON, Madame Inelda BAUSSILLON, Monsieur Axel VIENNE, Madame JAVELLE Blanche Reine, Madame GERARD Gilberte, Monsieur Harry Claude MOREL, Monsieur Jean Daniel LEBON, Madame Priscilla PAYET, Madame Monique BENARD-DESLAY, Madame Catherine TURPIN, Monsieur François ROUSSETY, Monsieur Paulet PAYET, Madame Sabrina PICARD.

Il est procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à la désignation d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil : Madame Isabelle GROSSET PARIS a été désignée à l'unanimité pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD (CASUD)

Entre-Deux – Le Tampon – Saint-Joseph – Saint-Philippe

Conseil Communautaire

Séance du jeudi 18 décembre 2014 à 14 h 00

AFFAIRE N°01

Approbation du procès-verbal du Conseil communautaire du 19 novembre 2014

Note de synthèse

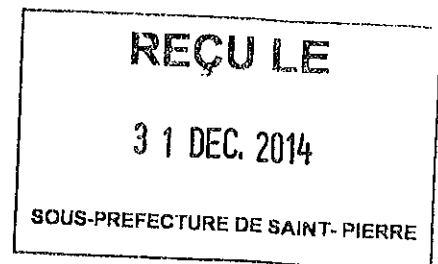
Le Président soumet à l'Assemblée le procès-verbal de la séance du Conseil communautaire du 19 novembre 2014. Il demande s'il y a des remarques sur le procès-verbal de la séance précédente.

Le procès-verbal est joint en annexe.

DECISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil,
Après en avoir délibéré,
Décide à l'unanimité :

- D'approuver le procès-verbal de la séance du Conseil communautaire du 19 novembre 2014.



POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président de la CASud

André THIEN AH KOON

